

# La classification des mélanges selon le Règlement CLP Formation initiale

## ➤ Durée

2 jours (14 heures)

## ➤ Quel public & pré-requis

Cadres, médecins du travail, agents de maîtrise & techniciens, dans le domaine HSE

Prérequis : Connaissances de base dans le domaine risque chimique/sécurité des produits.

## ➤ Participants

15 personnes maximum

## ➤ Animation

Consultant HSE expert animant par ailleurs des missions techniques en entreprises

## ➤ Moyens pédagogiques et sanction de la formation

Animation par powerpoint.  
Remise d'une attestation de fin de stage

## ➤ Renseignements & inscription

E. BACH / G. GISSY  
6, rue de la Bourse  
68100 MULHOUSE  
[info@cpicp.fr](mailto:info@cpicp.fr)  
Tél. 03.89.56.91.55

## ➤ Autres formations

[www.cpicp.fr](http://www.cpicp.fr)

## OBJECTIFS

- ✘ Identifier les obligations liées au règlement CLP
- ✘ Caractériser les propriétés dangereuses des produits chimiques
- ✘ Etablir la classification et l'étiquetage des substances et des mélanges

## PROGRAMME

- I. Le règlement CLP
- II. Les grands principes de la classification
- III. Les dangers pour la santé – classification des substances et des mélanges
- IV. Les dangers physico-chimiques – classification des substances et des mélanges
- V. La toxicité pour les organismes aquatiques – classification des substances et des mélanges
- VI. L'étiquetage selon le règlement CLP

## EVALUATION DES CONNAISSANCE

Mise en situation au fil des thématiques abordées, par de nombreux exercices pratiques.

## ➤ LES +++

L'appui d'un œil expert extérieur  
Une formation très pratique  
De nombreux exercices